



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames et Messieurs les professeurs  
s/c de Madame l'inspectrice d'académie  
DASEN de la Haute-Saône  
Ecoles publiques et privées

Rectorat

Besançon, le 7 mai 2018

Comité  
académique du  
centenaire

Dossier suivi par  
Olivier APOLLON  
IEN EG  
Réfèrent  
académique  
mémoire et  
citoyenneté

Téléphone  
03 81 65 74 51  
06 76 62 99 13  
Fax  
03 81 65 74 49  
Mél.  
comite.centenaire  
@ac-besancon.fr

**Objet :** Centenaire de la Première Guerre mondiale : procédure anticipée de labellisation et de subvention des projets pédagogiques pour l'année scolaire 2018-2019.

L'année scolaire 2018-2019 sera marquée par deux grands repères commémoratifs associés à la Première Guerre mondiale : le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et le centenaire du traité de Versailles du 28 juin 1919.

Les projets scolaires pourront donc s'appuyer sur la question large des « sorties de guerre » : celle des hommes-soldats démobilisés, des sociétés et des imaginaires. Ils pourront également s'appuyer sur l'histoire de la conférence de la paix de Paris qui s'ouvre en janvier 1919 à la suite du cessez-le-feu du 11 novembre 1918, date qui reste aujourd'hui encore un élément mémoriel majeur de notre calendrier, sans résumer à elle seule la fin des combats qui se poursuivent notamment à l'Est de l'Europe.

## 1. Des axes majeurs mais non exclusifs pour 2018

### 1.1 Le 11 novembre vécu au front et à l'arrière

Le premier thème possible s'inscrit dans l'exploration du vécu des témoins de cette journée exceptionnelle qui annonce la suspension des combats. A la suite de l'expérience combattante meurtrière de 1918, les soldats au front vivent l'annonce de l'armistice avec joie et soulagement, mais aussi avec une certaine gravité, alors que la liesse s'empare de toute la société à l'arrière. Il s'agira de mesurer et de comprendre la différence du ressenti de cette journée en étudiant et confrontant les témoignages de soldats et de civils, les articles de presse et les films d'actualité, les discours des politiques (celui de Georges Clemenceau à la Chambre le 11 novembre 1918 par exemple) et des intellectuels.

### 1.2 Sortir de la guerre : quel bilan, quelles mémoires ?

La paix qui s'ouvre à la suite de la signature de l'armistice et de la signature des traités est marquée par le sentiment du deuil et du sacrifice. Le bilan humain et matériel, très lourd, appelle la mise en forme d'une mémoire quasiment toute entière tournée vers le souvenir individuel ou collectif des soldats tués. Le thème de la reconstruction des « pays aplatis » (Dorgelès) montre comment il fut difficile de sortir du temps de la guerre. La grande vague d'élévation des monuments aux morts communaux et des mémoriaux associés au conflit (nécropoles nationales par exemple) disent la violence du bilan humain et la structuration particulière de la mémoire de guerre qui voit le jour.

10, rue de la  
Convention  
25030 Besançon  
cedex



2/3

### 1.3. Préparer la paix internationale : la conférence de Paris et le traité de Versailles

Le troisième thème qui pourrait être suivi en 2018-2019 s'inscrit dans une lecture plus politique des sorties de guerre : comment se construit la paix à l'occasion de la conférence de Paris ? Quelle a été la nature des discussions entre alliés (les Allemands ne sont admis qu'à une seule séance à la fin des travaux) ? Au-delà de la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, pourquoi les clauses du traité apparaissent-elles très lourdes pour les Allemands ? Était-il possible de construire une paix durable sur d'autres bases ?

Cette problématique de la paix après la guerre entre les anciens belligérants du front Ouest suscite encore aujourd'hui des débats, après l'instrumentalisation par les partis extrémistes dans l'entre-deux-guerres. Elle permet de s'interroger avec les élèves sur le poids de la guerre et les difficultés de construire (et de maintenir) la paix entre les États ou les communautés.

### 1.4 La guerre continue à l'Est

L'un des enjeux de la fin du cycle commémoratif du Centenaire est sans doute de proposer aux élèves une lecture élargie de la stricte chronologie nationale. Dans le sillage des recherches historiographiques neuves sur les sorties de guerre, il sera question de montrer que la guerre se poursuit à l'Est de l'Europe (Pologne, pays baltes, Grèce, etc.). La disparition des grands empires et la construction de nouveaux États Nations, sur fond de diffusion de l'idée révolutionnaire bolchévique, créent de fortes tensions nationales et sociales qui aboutissent à de violents combats, massacres et pogroms. Ils annoncent, entre 1919 et 1923, les violences sociales et politiques qui vont secouer l'Europe des années 30-40.

Indépendamment de ces propositions, **aucune restriction thématique ou chronologique ne préside à la politique de labellisation** de la Mission du Centenaire et la Première Guerre mondiale dans son ensemble continue à être commémorée.

## 2. L'année Clemenceau

Le Président de la République a décidé d'une année Clemenceau en 2018 pour commémorer le rôle du « Père la Victoire » dans la Première Guerre mondiale. Sa volonté et son autorité ont marqué l'année 1918 qu'il passa en grande partie à sillonner les tranchées.

Les établissements scolaires sont invités à travailler sur cette figure politique marquante de la fin de la guerre.

## 3. Participation des élèves aux cérémonies commémoratives officielles et élaboration de cérémonies commémoratives scolaires.

Les établissements scolaires sont invités à participer aux cérémonies commémoratives officielles qui se dérouleront autour du 11 novembre 2018 dans chaque commune. Il est également proposé aux académies et établissements scolaires d'élaborer, dans le cadre de projets pédagogiques spécifiques, des cérémonies d'hommages en lien avec les autorités locales.

En effet, inscrire les élèves comme héritiers de mémoires et d'une histoire commune, nécessite de les placer en situation d'agir directement sur le terrain des commémorations. Il semble ainsi pertinent de leur demander, en tenant compte de leur niveau, de prendre en charge une partie ou la totalité de l'organisation d'une cérémonie :

- pourquoi et comment se souvenir ? Choix d'un lieu, d'une date d'un déroulé. Élaboration du contenu de la cérémonie (lecture, musique, vidéo) ;
- comment organiser une cérémonie ? Lien avec les autorités compétentes, envoi des invitations, accueil « protocolaire ».

Devant le monument aux morts de la commune ou d'un autre lieu (préfectures, anciennes écoles normales, lycées, etc.), ces cérémonies, valorisées par la Mission du Centenaire sur le portail « centenaire.org » et soutenues par l'action des directeurs départementaux de l'Officié nationale des Anciens combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), participeront ainsi de l'investissement de l'école dans les commémorations, du « travail de mémoire » attendu et de la construction du parcours citoyen des élèves de tous les niveaux.

#### 4. Mode de labellisation des projets dans la perspective de leur inscription au programme officiel du Centenaire.



A cette fin, vous trouverez en annexe de ce courrier, les documents nécessaires (centenaire\_annexe\_1 et 2) pour cette **demande de labellisation** qui sera à transmettre au comité académique (comite.centenaire@ac-besancon.fr) **au plus tard le 21 juin 2018** (retour des annexes 1 et 2 dont le budget détaillé). Le comité portera un avis sur ces projets et le transmettra à la mission du centenaire chargée de la labellisation.

Par ailleurs, les projets labellisés pourront éventuellement recevoir un soutien de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale en complément des financements traditionnels.

3/3

Le référent mémoire et citoyenneté  
Olivier APOLLON